



## OUPS... une interjection à la com !

Darmanin ne ménage plus ses efforts pour faire du droit à l'erreur un des piliers de l'administration 2.0. Ainsi lancera-t-il en grande pompe le site [www.oups.gouv.fr](http://www.oups.gouv.fr) ce printemps. Oups, quelle surprise !

Ce site recensera ainsi les erreurs « courantes » éligibles au « droit à l'erreur ». Par la publication d'un répertoire des erreurs et difficultés rencontrées par les usagers, cette procédure pourra concerner chaque personne physique ou morale « de bonne foi » qui souhaiterait modifier des informations, des données inexactes, susceptibles, en d'autres temps d'être qualifiées, de fraude, dissimulation, récidive... Oups alors !

Bref Darmanin lave plus blanc que blanc en introduisant un concept d'administration « proactive » et propose même une aide pour ce faire. Bref l'agent des services publics était jusque-là inflexible voire peau de vache ; on lui demande maintenant un peu de clémence...

Oups, oups, oups...

Pourtant les cours dispensés dans les écoles des Impôts et du Trésor étaient clairs : la contrepartie du système déclaratif était le contrôle de la part des services fiscaux.

Ce n'est certainement pas en agissant de la sorte que l'équité fiscale et le consentement à l'impôt auront de beaux jours. D'une part, ceux qui actuellement sont déjà très bien conseillés, vont continuer les optimisations et autres montages offshore pour échapper au fisc et d'autre part est ce que cela répond à une demande concrète de ceux qui sont et ont toujours été laissés pour compte face à la complexité des démarches administratives ?

Oups, une fois encore on risque de se tromper de client !

Chaque administration (ex : Douanes, URSSAF,

Finances publiques) verra son site enrichi d'un « onglet oups » et en parallèle sera créé un guichet dédié pour procéder aux régularisations.

Oups quelques emplois de plus ?

Enfin pour parfaire son système, Darmanin rend l'administration « proactive » pour le repérage des décalages entre les situations et les déclarations. « Concrètement, [elles, sous-entendu les administrations] prendront les devants en alertant les usagers qu'ils ont pu commettre une erreur, grâce à l'exploitation des données ».

Oups, I did it again !



## La feuille « dérouté » des directeurs

Le 10 décembre 2018 sortait un document intitulé « Bâtir un nouveau réseau-Avant-projet de « cahier des charges » en vue de la discussion ». En 4 pages, la géographie revisitée ou la déconcentration de proximité prenait corps ! Toutefois cet écrit se devait d'être tenu secret, à tel enseigne que lorsque certains départements rendent publiques les nouvelles cartes de la répartition des services, la nouvelle est traitée comme une fake news, ou une fuite. Les choses semblent s'être emballées très vite dans l'intervalle... Certains départements, en lutte et à l'instar de la Haute-Garonne, interpellent les directions locales pour connaître le dessein des agents et structures du département.

Dans le Bas-Rhin au cas particulier, les organisations syndicales ont sollicité une audience auprès de notre directrice le 5 mars 2019. Les mêmes propos généralistes ont été tenus ; nul doute que les consignes avaient été scrupuleusement respectées. Un membre de la direction locale avait même insisté sur le besoin impérieux de collaboration dans le cadre du dialogue social et sans doute par loyauté, de ne pas créer un mouvement de panique chez les collègues. Or, si panique il y a eu dans les jours qui suivaient ce n'était pas le fait de notre discours mais celui des réseaux sociaux, de la presse, de nos différentes centrales syndicales ou même des directions.

Les « éléments de langage », comme les utilisent les membres de la majorité présidentielle ne suffisent plus à calmer la colère qui monte. Les discours et interventions des pompiers pyromanes Darmanin et Dussopt sont à chaque fois autant d'occasions de fuir devant la populace et de faire les beaux devant la presse ou les représentants des collectivités territoriales voire nos directions locales. Si M Dussopt fait campagne ainsi à la députation pour LREM en Ardèche, nous lui souhaitons une tâche tout aussi ardue !

La grève du 14 mars dernier a connu un franc succès dans le département , puis le 19 mars a donné encore un autre écho au projet de loi sur la modernisation de la fonction publique puisque

tous les versants y étaient conviés sous la forme de manifestations inter-professionnelles. Notons par ailleurs que vu la dangerosité du projet, aucun syndicat ne s'est aventuré à voter pour !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le 28 mars, veille du comité technique de réseau (CTR), est espéré comme un mouvement revendicatif à nouveau très fort.

Nous vous invitons à ce sujet à lire l'article de ce numéro « Soldes de printemps à la DGFIP ». Pour bâtir le nouveau réseau, le calendrier, mentionné dans la feuille de route du 10 décembre 2018, donné à titre purement indicatif, indiquait déjà 4 phases :

1. Phase interne de préparation (2 janvier au 15 février)

Envois au bureau SPIB de Bercy pour analyse et cartographie des services, des lieux de résidence des agents ainsi que la pyramide des âges des agents... (et à part ça au 5 février, date de notre entrevue en intersyndicale, on ne savait rien !). Cependant cette phase n'était réalisée qu'en association du Préfet et un nombre restreint de cadres proches du directeur (... Chuuuut !).

2. Phase d'échanges entre le directeur et les services centraux de mi-février à mi-mars

3. Phase de concertation ( à partir de mi-mars)

Après validation des projets, concertations auprès des élus, des OS, des cadres, du personnel avec pour les élus les projets d'accompagnements de la réforme.

4. Phase d'accompagnement

Les directeurs de la Creuse et de la Corrèze (tiens Darmanin est passé à Tulle le 22 mars dernier ), remplissant une mission d'accompagnement de la réorganisation territoriale, assistent l'administration centrale pour faire remonter les difficultés et apporter des réponses. « Les dispositifs d'accompagnement RH seront mobilisés pour favoriser les modalités géographiques et/ou fonctionnelles (annexe à venir). Nous attendons donc avec grande impatience de rencontrer notre directrice afin de prendre connaissance des arbitrages rendus.

Nous manifesterons toujours notre

mécontentement quant à ce projet machiavélique qui entrevoit de rendre le service public sous forme de points de contact ou de maisons de service au public. Composé d'agents qui ne seront peut être pas des techniciens de la matière fiscale, ils dispenseront les « premiers soins » généralistes avant un transfert quasi-systématique aux sachants.

Quelle image risque d'être renvoyée encore au contribuable si ce n'est la complication de la matière et l'éloignement des préoccupations pointues des contribuables ?

Par ailleurs, et puisqu'il s'agit de travaux à destination de la Cour des Comptes, pourquoi ne s'interroge t-on pas plus sur la masse salariale de notre ministère qui malgré des dégraissages consécutifs ne baisse que très peu ? N'y aurait-il pas du copinage, du pantouflage dans l'air... Les syndicats auxquels on prête combats vains et archaïques seront muselés pour laisser la gabegie s'organiser au profit de grands groupes privés en mal de nouveaux marchés et des quelques et derniers « privilégiés » de la République.

C'est là le seul dessein du libéralisme !

## FACEBOOK

Une page Facebook a été créée par notre section syndicale afin d'agrandir notre éventail de moyen de communication. Pour ce faire, si vous êtes déjà l'heureuse ou l'heureux titulaire d'un compte, vous pouvez effectuer la recherche suivante : « CGT Finances Publiques 67 ». Nous ne mettrons que quelques heures à vous accepter en ami et vous serez alors au faite de tous les articles qui peuvent paraître ci et là traitant de la sphère DGFIP en général et de la CGT par ailleurs.

Pour les réfractaires à FB, la section proposera très prochainement une alternative libre de droits !

Actuellement une page recense beaucoup de suffrages et permet des échanges divers et variés sur les problématiques purement DGFIP : « DGFIP En colère ! ».

Il n'y a pas que les cadres qui ont le droit à leur réseau très privé !

**Notre assemblée générale** s'est tenue le 21 mars dernier au CIARUS.

L'année 2019 est une année de congrès pour la CGT Finances publiques et à cette occasion, tous les adhérents étaient amenés à se prononcer, par vote.

Nous avons passé en revue les amendements proposés par la section, ainsi que ceux rédigés par le bureau national, fruit de dépouillements préalables en amont du congrès. Deux délégués de la section s'y rendront pour participer aux travaux en commission et élire la nouvelle commission exécutive nationale.

Nous avons présenté le rapport d'activité de la section. L'équipe nouvellement élue a été légèrement étoffée. Les débats se sont poursuivis autour du rapport d'activité nationale présenté par son représentant, du rapport financier de la section et d'une présentation sur les nouvelles règles qui affectent la demande de mutation ainsi que sur la thématique très actuelle des garanties en cas de suppression de poste et de réorganisation de service. Nous remercions nos participants actifs en séance pendant notre AG, car du « Grand Débat » diligenté par Macron, se nourrissent de plus petits, libres ceux-ci, et néanmoins beaucoup plus intéressants !



**CGT Finances Publiques 67** a partagé une publication.

30 min • 🌐



**UFSE CGT**

41 min • 🌐

La CGT analyse le projet de loi fonction publique et fait un focus sur le recours aux contrats.



12 vues

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager

## SOLDES DE PRINTEMPS à la DGFIP

Des projets départementaux de « déconcentration de proximité » (ex- « géographie revisitée ») fuitent et révèlent une explosion des structures, des suppressions massives de sites, de services et d'emplois comme jamais vu à la DGFIP.

La situation pourrait être l'explosion des trésoreries en back et front office, avec une implantation par EPCI et 1 trésorerie par groupement hospitalier, soit 1 millier de fermetures en 3 ans, plus celles liées aux agences comptables, 1 à 2 SIP et SIE par département.

Tous les services seront touchés par le travail à distance, les regroupements de services, les relocalisations dans quelques « bassins » péri-urbains, mais aussi par la fin de l'accueil hormis pour quelques « points de contacts », points de contacts qui ne seront pas obligatoirement DGFIP (comme avec les maisons de service au public).

Demain, qui travaillera où et dans quel cadre administratif ? Aucune certitude...

**Pour la CGT, le démembrement de la DGFIP doit être stoppé !**

Extension des agences comptables, réflexions pour une agence du recouvrement fiscal et social, pour une agence du contrôle des entreprises, transfert programmé de la mission topographique à l'IGN, maisons de services au public et tout internet à la place de nos accueils, travail à distance, etc. Le dépeçage de notre administration centrale à réseau déconcentré est en marche...

**En réponse à ces projets mortifères pour la DGFIP, un agent sur trois était en grève à la DGFIP le 14 mars à l'appel de l'intersyndicale DGFIP (Solidaires, CGT, FO, CFDT) !**

**Dans le Bas-Rhin, la journée de lutte du 14 mars peut être qualifiée d'historique pour le département avec un niveau de mobilisation qui n'avait plus été atteint depuis longtemps (plus de 38 % de grévistes et la plupart des sites DGFIP fermés au public).**

La CGT Finances Publiques du Bas-Rhin tient plus particulièrement à remercier les collègues grévistes qui ont bravé le froid, le vent et la pluie le jeudi 14 mars dernier pour se retrouver au

rassemblement devant la Direction du 4 place de la République et le CFP du 35 avenue des Vosges à Strasbourg pour manifester leur opposition et leur colère à ces projets de démantèlement de leurs métiers et du service public DGFIP en général. **C'est en s'engageant toutes et tous que nous pourrions gagner !** Pour rappel, dans 10 départements, ce taux de grève a dépassé les 50%. Depuis plusieurs semaines des rassemblements, manifestations, grèves et blocages ont été organisés sur tout le territoire de façon exceptionnelle.

L'intersyndicale DGFIP du Bas-Rhin a également organisé un second rassemblement le jeudi 28 mars, journée nationale unitaire de grève DGFIP ainsi qu'un rassemblement devant la salle de la Direction où devait se tenir le CTL le 2 avril 2019. Les plus de 40 collègues présents ont ainsi pu interpeller la Directrice sur la dégradation de leurs conditions de travail et sur leur angoisse, voire leur colère, en ce qui concerne les réformes en cours à la DGFIP.

**On ne lâche rien, rejoignons-nous toutes et tous dans la lutte et l'action !**

**NEUDORF : autant en emporte les vélos**

Il aura fallu à peine quelques petites heures pour que le garage à vélos, ainsi que les vélos qui y étaient cadenassés, soient retournés comme une crêpe. On a échappé de peu à un accident plus grave puisque le projectile en tôle s'est retrouvé, de par la direction du vent, littéralement plaqué contre le mur d'enceinte du centre. En y regardant de plus près, ce n'était qu'une question de temps tant le système d'arrimage était rudimentaire. Tout juste quelques tiges filetées plantées en terre pour maintenir l'édifice sur le devant... il n'est donc pas étonnant que celui-ci ait basculé en arrière !